

LA SESSION PROVINCIALE

UN AMENDEMENT DE L'OPPOSITION A L'ADRESSE

LE PEUPLE DE MONTREAL SERAIT APPELE A JUGER

Les échevins sont avertis que, s'ils n'adoptent pas le rapport Coderre, la législature sera invitée à les expulser

DES ELECTIONS EN AVRIL

(Presse Canadienne)
Montréal, 22.—L'échevin J. A. A. Brodeur, président du comité exécutif, a déclaré les échevins de la charte de la cité en ne nommant pas un directeur de la sûreté publique, s'est arrogé cette fonction à lui-même pour réunir en sa main le pouvoir et la protection, et il est devenu l'homme omnipotent, possédant tout le pouvoir d'un tsar, a déclaré M. J. P. Lanctôt, avocat des requérants, en terminant son plaidoyer à l'enquête sur les affaires de la police de Montréal, hier après-midi.

M. Lanctôt a ajouté que l'échevin Brodeur était le directeur spirituel du chef de police. "Le comité exécutif", poursuivait l'avocat, "a manqué à son devoir, et j'estime que l'échevin Brodeur est responsable de la mauvaise administration du département de la police, et je demande au juge Coderre de le censurer. Avec la majorité dont il disposait au comité exécutif, l'échevin Brodeur s'est joué de la ville en négligeant de prendre action et de faire rapport aux échevins sur les suggestions faites à l'égard d'une réorganisation de la police par un comité échevinal spécial. La majorité du comité a aussi agi en ne suspendant pas le chef Belanger après que l'honorable juge Coderre eut attiré l'attention des autorités sur la preuve établie au cours de l'enquête par le chef lui-même.

"La population de Montréal devrait adopter comme mot d'ordre la réforme complète de la police ou des élections échevinales au mois d'avril prochain. Une requête à la législature provinciale pour lui demander de mettre à la porte l'administration actuelle sera le seul remède à adopter si le conseil de ville n'adopte pas le rapport du juge Coderre et ne fait aucun changement.

"Avant l'enquête, l'échevin Brodeur a déclaré à tous ceux qui voulaient l'entendre que tout marchait bien dans la police. Il a arrangé une petite enquête échevinaire, et fit déclarer par le chef que tout était bien. Aussitôt que l'enquête judiciaire fut accordée, nous vîmes dans les journaux une opinion de l'avisier légal de la cité de Montréal, M. St-Pierre, disant que les témoins ne seraient pas protégés. Ceci a certainement donné la frousse à des témoins assez courageux pour vouloir entrer dans la boîte aux témoins devant l'enquêteur judiciaire."

"En même temps M. Brodeur déclara

qu'il était tout disposé à aider autant que possible à l'enquête judiciaire. Mais ici a-t-on fourni la preuve que l'administration ait émis une invitation spéciale aux membres de la police pour leur permettre l'immunité et les encourager à soumettre au tribunal tous les renseignements qu'ils pourraient posséder?

"Au lieu de la coopération, tout porte à croire que les autorités ont essayé d'empêcher les policiers de rendre témoignage", dit M. Lanctôt en faisant allusion au renvoi temporaire du constable Payette pour des motifs trouvés après qu'il eut comparu comme témoin à l'enquête. "Et nous sommes certains que l'on est allé plus loin que cela", ajouta l'avocat. "Nous pouvons assurer le tribunal que la grande partie des rumeurs qui ont circulé avant l'enquête provenaient de membres de la force policière. Ce sont d'humiliants constables, dégoûtés du système en vigueur et de cette sorte d'administration, qui furent en grande partie responsables des bruits qui ont couru sur cet état de choses. Si la police avait pu parler sans crainte, nous aurions mis plus de choses au jour, nous aurions découvert plus de coupables et les changements à recommander auraient été plus nombreux."

Ici, M. Lanctôt annonce qu'il allait "entrer dans les détails du régime Brodeur en tant que directeur de la sûreté publique."

"Sous ce régime", dit-il, "la police agit comme intermédiaire entre les voleurs et leurs victimes. Les marchands de seconde main, en certains cas, ont profité de ce système et ceci s'est fait sous les yeux de M. Brodeur. Il a été forcé par la preuve faite au cours de l'enquête de faire certains changements et il a enlevé son permis à un marchand au moins."

"Le système par lequel les ajusteurs d'assurances sont forcés de traiter avec les voleurs doit être condamné. Pour moi ces ajusteurs qui ont négocié avec les voleurs se sont rendus coupables à être poursuivis en vertu de l'article 182 du code criminel. Mais M. Brodeur a permis aux ajusteurs de réclamations d'assurance de continuer leur commerce avec les voleurs, et les choses en sont non les voleurs. Je déplore le sang-généralisé à un point où ce sont les marchandises volées que l'on recherche, et avec lequel se commettent les vols en cette ville."

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. L'ABBE LADOUCEUR

Baie Shawinigan, 22.—Les funérailles de M. l'abbé Joseph Adélard Ladouceur, depuis douze ans curé de la Baie de Shawinigan, décédé à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, lundi soir, ont eu lieu ce matin au milieu d'un imposant concours de paroissiens de la Baie et de citoyens de Shawinigan Falls. Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier assistait au trône accompagné par Mgr Louis Charrier, vicaire général et M. le chanoine Frs Boulay, curé de la cathédrale. Il y avait plus de cinquante prêtres au chœur.

M. le chanoine L. A. Dusablon, curé de Louisville, officia au service. Il était assisté comme diacre de M. le chanoine J. A. Roch, supérieur du Séminaire des Missions Étrangères à Montréal, et comme sous-diacre de M. l'abbé J. P. A. Bernard, aumônier des Ursulines aux Trois-Rivières, tous deux confères de classe du défunt.

Obseques, 2-3.
Une messe fut célébrée à un autel latéral par le R. P. Morin, curé de St-Viateur, professeur au collège de Joliette, représentant du collège. Le service fut servi par MM. les abbés L. Paquin, G. Biron, H. Matteau et L. G. Bournival.

Les porteurs furent MM. Azarias Lacombe, Henry Matteau, Z. Paquin, tous trois marguilliers du banc, Octave Simon, ancien marguillier, Joseph Lajoie, ancien maire et Emilie Matteau, nouveau maire.

Dans le chœur un remarquable parti le clergé MM. les chanoines L. R. Laféche, Grand-Mère, J. E. Laféche, St-Paulin, P. H. Joyal, St-Stanislas, J. B.

Le temps qu'il fera

Forts vents du nord-ouest. Beau et plus doux. Demain: beau et plus froid.

Une dette d'honneur

Les progressistes et le transport

(Presse Canadienne)
Virden, Man., 22.—M. Robert Forke, chef du parti progressiste au parlement canadien parlant, hier, aux électeurs de Virden et des environs a déclaré qu'à la prochaine session les progressistes lutteront surtout pour obtenir une décision statuant sur la question des taxes de transport, quelle que puisse être la décision de la Cour Suprême sur l'ordre de la Commission des Chemins de fer.

LA PROVINCE AU SECOURS DES OUVRIERS

M. Camille Houde, député de Ste-Marie demande si le gouvernement adoptera une législation du genre de la loi Lemieux déclarée invalide.

LE RECOURS A LA FORCE

Québec, 22.—M. Camille Houde, député de Ste-Marie, à la législature provinciale vient d'attirer l'attention du gouvernement sur le récent jugement du Conseil privé déclarant invalide la loi Lemieux. Il a demandé au gouvernement s'il a l'intention de passer une loi provinciale pour remplacer la loi Lemieux et dans l'affirmative s'il amènerait cette législation devant le parlement à la province de Québec a une loi, dans ses statuts qui couvre les querelles industrielles, mais on en fait peu usage pour deux raisons. La raison principale est que les querelles entre le capital et le travail sont rares dans cette province surtout depuis quelque temps et quand elles se produisent particulièrement dans Montréal on a recours à la législation fédérale.

MENACES DE MOORE

(Presse Canadienne)
Ottawa, 22.—M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada vient de déclarer que la décision du Conseil Privé sur la loi Lemieux va reculer l'horloge d'au moins une décennie en ce qui concerne le règlement des querelles industrielles, en obligeant le travail à compter sur sa force numérique et financière pour s'assurer un juste traitement, au lieu de pouvoir se reposer sur la justice de ses réclamations. M. Moore a aussi suggéré la révision de l'Acte de l'Australie Britannique du Nord.

GRAVE SITUATION

Ottawa, 22.—Le gouvernement n'a pas encore décidé ce qu'il fera à la suite du jugement du conseil judiciaire du conseil privé sur la loi des différends industriels. On admet que la situation est grave. Lorsque la nouvelle est parvenue à Ottawa, avant hier, on espérait qu'une amende présentée à la prochaine session mettrait le statut conforme au jugement, mais aujourd'hui on est d'avis que le jugement du conseil privé élimine pratiquement la loi Lemieux comme entité légale en déclarant que le gouvernement fédéral a agi ultra vires en légiférant sur cette question.

Le gouvernement devra soumettre la question à des avocats avant de faire aucune démarche. On a demandé hier matin à l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice que ferait le gouvernement mais il n'a pas voulu faire de déclaration. On semble disposé à attendre que les textes du jugement soit rendu à Ottawa, avant d'étudier la question à fond. Le gouvernement fédéral a au moins deux alternatives à prendre. Il pourra accepter la décision du conseil privé, mettre la loi Lemieux de côté et laisser les provinces légiférer sur les différends industriels ou il peut demander un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord.

On suggère aussi de légiférer de nouveau à la prochaine session en adoptant une nouvelle loi Lemieux avec les amendements, en stipulant que les provinces qui l'approuvent pourront l'adopter.

En vertu de la loi Lemieux, une grève ou une fermeture des ateliers sont illégaux si une demande pour un tribunal d'arbitrage n'a pas été faite et ceux qui ont agi en violation de la loi sont sujets à certaines sanctions prévues dans le statut.

La glace au Cap

Aurons nous un pont de glace en face de Trois-Rivières même? Tout le fait prévoir. La glace est prise en bas et remonte rapidement et ce matin elle atteignait déjà le Cap de la Madeleine. Si le temps revient au froid, on croit que le pont ne tardera pas à se former entre Ste-Angèle et notre ville.

C'est celle que les Alliés doivent à la France, et elle vaut les autres.

UNE INQUETE

(Presse Canadienne)
Paris, 22.—Les journaux de ce matin, quelle que soit leur allégeance politique, commentent avec enthousiasme le discours prononcé, hier, à la chambre des députés, sur le sujet des dettes interalliées, par M. Louis Marin, ancien ministre des régions libérées et aujourd'hui membre de l'opposition. En substance le député Marin a déclaré que ce serait une iniquité morale si la France était obligée de payer les sommes énormes que lui demandent la cause de la France, mais un véritable document historique, écrit l'Echo de Paris, journal conservateur, tandis que l'Echo Nouvelle, journal partisan du premier ministre Herriot, déclare: "On ne devrait pas ignorer à Washington que sur certaines questions, l'opinion est unanime maintenant. Nous voulons payer suffisamment, mais nous tenons à ce qu'il y ait un compte de compensation. Il y a des dettes de guerre, mais aussi des dettes d'honneur. Les Alliés en ont contracté une de ce genre avec la France. Nous sommes convaincus qu'ils la quitteront." "Le Figaro" écrit: "La chambre a bien fait d'applaudir la puissante protestation de l'ancien ministre des régions libérées contre l'atrocité injuste des demandes de nos alliés." Il félicite ensuite le premier ministre Herriot d'avoir complimenté M. Marin et il ajoute: "Cette manifestation d'union patriotique ne peut pas manquer d'avoir un retentissant écho à l'étranger."

Bergeron acquitté

Son Honneur le magistrat Alfred Marchand a renvoyé la plainte de la Commission des Liqueurs contre Alfred Bergeron, de la paroisse de Ste-Ursule. Bergeron était accusé d'avoir vendu de la boisson sans licence.

Costa Rica en a assez

(Presse Canadienne)
Genève, 22.—La république de Costa Rica a démissionné de la Ligue des Nations.

Chez le recorder

Le recorder Lord a rendu ce matin trois décisions pour des offenses mineures. Deux individus qui se querellaient avaient été arrêtés par le constable Caron, sur la rue St-Georges. Pour leur donner sujet à réflexion sur leur conduite, le recorder les condamna à \$5, d'amende et les frais ou 10 jours de prison. Tous deux payèrent.

Le constable Lafontaine a conduit au recorder un disciple de Bacchus qui avait troublé le bon ordre et manqué à la propriété dans un tramway. Sur une plainte du conducteur du char, il opéra l'arrestation près du pont St-Maurice. Le recorder lui imposa une amende de \$3, et les frais.

Un prévenu que le constable Trudeau du C. P. R. accusait d'avoir marché sur la voie du chemin de fer a obtenu une sentence suspendue.

FERGUSON VEUT UNIR ONTARIO ET QUEBEC

(Presse Canadienne)
Toronto, 22.—Le premier ministre Ferguson, dans un bref discours qu'il a prononcé au concert-boucan annuel de l'Association libérale-conservatrice des hommes d'affaires à l'invitation de la province de Québec a invité la province de Québec à coopérer avec l'Ontario pour aider le Canada à traverser la présente crise industrielle. Il proclama que c'était toujours le parti conservateur qui avait tiré le pays hors de ses dépressions industrielles, et que la coopération consistait dans l'union entre la province canadienne-française et l'Ontario afin de s'assurer la liberté.

ELECTIONS MUNICIPALES

St-Wenceslas, 22.—M. Joseph Brault, a été élu maire et M. Philémon Vincent, Hormidas Gaillardet et Ferdinand Chauvette, ont été élus conseillers pour la municipalité de la paroisse.

Pour la municipalité du village MM. Evariste Lemire, George Hébert et J. B. Plourde, ont été élus conseillers.

A ST-VALERE

St-Valère, 22.—M. Alphons Vigneault a été élu maire de la paroisse de St-Valère par 52 voix de majorité sur M. Jos. Tardif. Les conseillers sont M. Calixte Cloutier, M. Wilfrid Pégiv, M. Ovide Fournier, qui ont été élus par acclamation.

Des lumières pour les vaches

(Presse Canadienne)
Kansas City, Kansas, 22.—Il est possible que les vaches du Nebraska aient à porter une lumière à la queue. Un projet de loi vient d'être soumis à la législature demandant que toutes les bêtes à cornes, en troupeaux ou libres, soient tenues, le soir, sur les routes publiques, d'avoir des lumières pour avertir de leur présence et que ces lumières soient portées à l'avant et à l'arrière.

DES RELATIONS PLUS ETENDUES AVEC LE SOVIET

Le nouveau traité entre la Russie et le Japon va donner un regain de vie chez les Américains à la campagne pour faire reconnaître le Soviet.

LE COMMERCE SIBERIEN

(Presse Canadienne)
Washington, 22.—Le fait que Paris annonce que le Japon et la Russie ont signé un traité par lequel ces deux pays se reconnaissent mutuellement va, croit-on, donner un regain de vie à la campagne pour faire reconnaître la Russie. Le sénateur Borah, président du comité des relations étrangères au sénat, qui demande de reconnaître la Russie est d'opinion que le traité nippo-russe inclinera les hommes d'affaires américains à demander des relations plus suivies avec la Russie. D'après des renseignements reçus ici, les hommes d'affaires de Seattle et de plusieurs autres ports de la côte du Pacifique sont de plus en plus anxieux d'avoir leur part du commerce sibérien.

SOLIDE AMITIE

(Presse Canadienne)
Tokio, 22.—Le vicomte Takaaki Kato, premier ministre, a déclaré, dans son discours d'ouverture de la diète impériale, que la signature du traité russo-japonais permettrait aux deux nations de retourner à une vieille et solide amitié. Le premier ministre a fait savoir que le gouvernement éviterait de faire des emprunts à l'étranger, cette année, et il a exprimé sa confiance de voir bientôt les résultats des efforts du gouvernement pour obtenir l'unité administrative, ainsi que diverses réformes importantes. Il affirma que la défense nationale assurerait la sûreté du pays en même temps qu'elle satisfaisait aux obligations nationales, et que tout en réduisant le nombre de divisions, l'armée serait pourvue de nouvelles armes, conformément au désir populaire. Il se dit aussi convaincu que le temps était arrivé d'adopter le suffrage universel, et que le gouvernement soumettrait à la diète, durant la présente session, un bill demandant la révision de la loi électorale pour l'élection des membres de la chambre basse.

UN AMENDEMENT

Le Dr Lortie, député de Soulanges, proposa, secondé par M. Jos. Renaud, député de Laval, un amendement à l'adresse réclamant une politique saine et une stricte économie dans tous les départements, la réduction de la dette, des impôts et des obligations, l'encouragement de l'émigration et le rapatriement des nôtres, une loi des accidents du travail rendant justice à toutes les catégories d'employés, l'amélioration de la voirie, une dépense impartiale des crédits votés pour la colonisation, un inventaire national, principalement des ressources naturelles, etc.

Lecture faite, le Dr Lortie proposa l'amendement à cet après-midi.

Le débat prendra fin ce soir par le vote sur l'amendement Lortie.

La séance commença à 3 h. 20 par quelques incidents.

Le président Francoeur, après avoir recité la prière, attira l'attention de la Chambre sur un règlement... qui n'est pas un règlement, mais un observatoire. Comme servatrice était morte ou que la protection n'était pas approuvée dans Québec.

Il exprima l'assurance que le premier ministre King ne remporterait pas tous les sièges du Québec à la prochaine élection.

Traité franco-ail m nd

(Presse Canadienne)
Paris, 22.—Il est question, dans les cercles diplomatiques de Berlin, que le Dr Hans Luther, le nouveau chancelier allemand a l'intention d'offrir à la France un traité de garantie militaire réciproque. Un correspondant de Berlin a transmis cette nouvelle au "Petit Parisien."

La proposition demande une stricte économie, la réduction de la dette et des impôts et un inventaire national

NOUVELLE LOI DES ACCIDENTS

(PAR EDMOND CHASSE)
Tribune des journalistes à l'Assemblée législative, 22 janvier 1925. — L'hon. Athanase David a défendu avec énergie, hier soir, la politique du gouvernement Taschereau qui subit depuis quelques jours les assauts de l'opposition. Avant M. David, de brefs discours furent prononcés par MM. Elisée Thériault, Alphonse Duranleau et A. L'Archevêque. M. Duranleau a critiqué surtout l'administration de la justice et dit qu'il avait devant lui une liste de onze crimes restés impunis.

M. David se leva après et répondit vigoureusement à M. Duranleau qui, dans ses remarques sur la justice, avait voulu viser le procureur-général. Il releva l'accusation que les ministres avaient de l'indifférence pour le clergé. "Je ne trahirai jamais mes principes dans la boue de la politique et le jour où j'y serai forcé, je sortirai de la politique", dit-il.

Le ministre rappela ensuite tout ce qui a été fait par le gouvernement libéral pour les écoles et les institutions publiques, les universités, etc., et enfin pour la santé publique en encourageant les hôpitaux, etc., et le développement des ressources naturelles, surtout les ressources hydrauliques.

Abordant la question du discours de Ste-Thérèse, M. David dit: "J'ai été critiqué par des gens qui n'ont jamais pris la peine de lire un texte. Pour ne pas être accusé d'avoir sorti par la fenêtre, quand je suis entré par la grande porte, voici ce que j'ai dit à Ste-Thérèse."

"Exploiter ses ressources naturelles, de par définition même, je crois s'oppose de façon précise et absolue à toute idée de dépopulation. Il ne s'agit pas d'obtenir un gain mesquin et petit; il s'agit de développer nos ressources pour accroître la fortune nationale."

"Or nous avons, dans Québec, entre autres, deux sources de fortune nationale, l'une excessive exposée à se diminuer d'elle-même par l'excédent du feu, c'est la forêt. Certes, loin de moi, la pensée de la mise en coupe irréflective, irraisonnée, mais rien n'est plus difficile que la défense de la forêt contre l'incendie, affirmant ceux qui en ont la surveillance. J'avoue donc en toute franchise et à tout risque qu'une exploitation rapide de la forêt, garantie par des conditions sévères et respectées au moyen de contrats qui pourvoient à ce que la coupe se fasse suivant les règles de l'art ne m'effrayerait pas et que je la préfère au risque que nous courons de voir le feu la détruire sans profit pour notre peuple, inutile de le dire, alors que nous pourrions, elle debout, accroître notre fortune nationale dont nous avons grand besoin pour accomplir les oeuvres qui sont nécessaires à notre progrès et à notre race. Son discours de Ste-Thérèse souleva un tonnerre d'applaudissements."

UN AMENDEMENT

Le Dr Lortie, député de Soulanges, proposa, secondé par M. Jos. Renaud, député de Laval, un amendement à l'adresse réclamant une politique saine et une stricte économie dans tous les départements, la réduction de la dette, des impôts et des obligations, l'encouragement de l'émigration et le rapatriement des nôtres, une loi des accidents du travail rendant justice à toutes les catégories d'employés, l'amélioration de la voirie, une dépense impartiale des crédits votés pour la colonisation, un inventaire national, principalement des ressources naturelles, etc.

Lecture faite, le Dr Lortie proposa l'amendement à cet après-midi.

Le débat prendra fin ce soir par le vote sur l'amendement Lortie.

La séance commença à 3 h. 20 par quelques incidents.

Le président Francoeur, après avoir recité la prière, attira l'attention de la Chambre sur un règlement... qui n'est pas un règlement, mais un observatoire. Comme servatrice était morte ou que la protection n'était pas approuvée dans Québec.

Il exprima l'assurance que le premier ministre King ne remporterait pas tous les sièges du Québec à la prochaine élection.

Le Dr Lortie, député de Soulanges, proposa, secondé par M. Jos. Renaud, député de Laval, un amendement à l'adresse réclamant une politique saine et une stricte économie dans tous les départements, la réduction de la dette, des impôts et des obligations, l'encouragement de l'émigration et le rapatriement des nôtres, une loi des accidents du travail rendant justice à toutes les catégories d'employés, l'amélioration de la voirie, une dépense impartiale des crédits votés pour la colonisation, un inventaire national, principalement des ressources naturelles, etc.

Lecture faite, le Dr Lortie proposa l'amendement à cet après-midi.

Le débat prendra fin ce soir par le vote sur l'amendement Lortie.

La séance commença à 3 h. 20 par quelques incidents.

Le président Francoeur, après avoir recité la prière, attira l'attention de la Chambre sur un règlement... qui n'est pas un règlement, mais un observatoire. Comme servatrice était morte ou que la protection n'était pas approuvée dans Québec.

Il exprima l'assurance que le premier ministre King ne remporterait pas tous les sièges du Québec à la prochaine élection.

Le Dr Lortie, député de Soulanges, proposa, secondé par M. Jos. Renaud, député de Laval, un amendement à l'adresse réclamant une politique saine et une stricte économie dans tous les départements, la réduction de la dette, des impôts et des obligations, l'encouragement de l'émigration et le rapatriement des nôtres, une loi des accidents du travail rendant justice à toutes les catégories d'employés, l'amélioration de la voirie, une dépense impartiale des crédits votés pour la colonisation, un inventaire national, principalement des ressources naturelles, etc.

Lecture faite, le Dr Lortie proposa l'amendement à cet après-midi.

Le débat prendra fin ce soir par le vote sur l'amendement Lortie.

PILULES ROUGES

POUR
Femmes Pâles et Faibles

Traitement économique et facile, les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles peuvent être prises en toute sécurité par les femmes depuis leur plus tendre enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Les Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies des femmes; elles agissent que sur les symptômes des maladies qui leur sont particulières.

Les Pilules Rouges sont recommandées contre:

La Faiblesse du Sang
L'Anémie
L'inspiration de Cœur
Migraines
Dépression
Perte de Mémoire
Mélancolie

Elles fortifient les organes, aident à leur fonctionnement et font disparaître les irrégularités
Tiraillements
Douleurs périodiques
Elles dissipent les troubles qui sont dus au

Retour de l'Age
Maux de Reins
Douleurs de Dos
Troubles d'Estomac
Bourdonnements
d'Oreilles
Sensations de Chaleur
Troubles Nerveux

Il faut se défier des substitutions. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont toujours vendues en boîtes contenant 50 pilules pour 50 sous, chez tous les marchands; nous les envoyons aussi par la poste, sur réception du prix. Exigez sur chaque boîte le numéro de contrôle et la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

274, rue St-Denis,
MONTREAL.

Un allemand franc

(Presse Canadienne)

Berlin, 22.—En ouvrant le débat au Reichstag, au sujet de la déclaration de politique énoncée par le Dr Hans Luther, chef du nouveau gouvernement, le Dr Ludolph Breitscheid, leader socialiste, a provoqué des scènes tapageuses et de nombreuses interruptions de la part de la droite qui voulait ainsi protester contre ses commentaires ironiques à l'égard de la composition du nouveau cabinet et sa remarque que les plaintes de la commission interalliée de contrôle militaire ne pouvaient être complètement refutées.

En entendant cette affirmation lancée en faveur du désarmement, n'avaient pas été entièrement exécutées par l'Allemagne, le Dr Breitscheid a affirmé que des étudiants avaient participé à l'entraînement militaire dans la Reichswehr. En entendant cette affirmation lancée par le chef socialiste, la droite cria d'une seule voix à la trahison, et plusieurs députés demandèrent au Dr Breitscheid s'il était payé par la France pour parler ainsi.

EXIGEZ

LES
TABLETTES 'NERVINE'
DE

MATHIEU

Centre Mux de Tête
igraine et Névralgie

NERVINE
DE
MATHIEU

Propriétaire
Sherbrooke.

Loi des Médicines brevetées ou
propriétaire No. 10303.

Protégez vous de l'influenza avec Musterole

L'influenza, la grippe et la pneumonie débutent habituellement par un rhume. Dès que vous ressentez ce malade avertisseur, agissez vite avec le bon et vieux Musterole.

Musterole est un contre-irritant qui soulage la congestion (ce en quoi un rhume consiste réellement) et stimule la congestion.

Il possède toutes les bonnes qualités de l'ancienne emplâtre de moutarde, mais il ne cause pas d'ampoules. Il suffit de vous frictionner avec le bout des doigts. Vous ressentirez d'abord un chaud picotement au moment où l'onguent guérisseur pénétrera les pores, puis une sensation de fraîche et d'adoucissement, et un soulagement rapide.

Ayez toujours Musterole à la portée pour les cas d'urgence. Il peut prévenir les maladies dangereuses, 40c et 70c dans toutes les pharmacies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd.,
Montreal



Ne cause pas d'ampoules
Vaut mieux qu'une emplâtre de moutarde

Habiles filous

(Presse Canadienne)
Yarmouth, N. E. 22.—Lorsque Bernier R. Smith et Alex Ross, alias Fraser et sont embarqués sur le vapeur Prince Arthur, à Boston, avant-hier, n'ayant pas réussi dans leur procès en extradition sur l'accusation d'avoir volé deux paquets de fourrure et deux bons de la victoire d'une valeur de \$2,000 du magasin d'Alex Ross, à Oxford, N. E., ils étaient manifestement vêtus pour supporter en mer les rigueurs d'une nuit d'hiver. De sorte que les bons agents de police qui les accompagnaient, le constable provincial Spruin et le chef de police Thompson d'Oxford, leur ont passé les deux paquets de fourrures que leurs prisonniers avaient volés.

A l'arrivée du bateau ici, hier matin il fut découvert que les pièces à conviction avaient disparu. Les deux paquets avaient été jetés en mer à travers un hublot du navire.

Ibanez accuse

(Presse Canadienne)
Paris, 22.—Vincente Blasco Ibanez, répondant au dernier discours du roi d'Espagne a publié à Mantoue une déclaration dans laquelle il affirme que le roi Alphonse a des habitudes d'intempérance et qu'il est un menteur couronné. Ibanez s'indigne surtout de l'allusion faite par le roi à son manque de courage.

IL AVAIT DES FURONCLES PARTOUT

Il n'y a qu'un seul moyen de se débarrasser des furoncles, c'est d'attaquer le siège de la maladie—le sang—car il faut purifier le mauvais sang pour faire disparaître les furoncles. Les

Burdock Blood Bitters

nettoient l'organisme et chassent du sang la matière et d'une manière peu commune aux médicaments.

Mme Cha. Rankin, Bulyes, Sask., écrit: "Il y a quelques années mon mari est souffrit terriblement des furoncles. Sur un bras il en avait 16 entre le coude et le poignet; cinq sur le dos du cou, et nombre d'autres en différentes parties du corps. Il essaya de tout mais rien ne le soulagea jusqu'au jour où il fit l'essai des Burdock Blood Bitters. A sa grande surprise ceux-ci le débarrassèrent de tous ses clous en peu de temps."

Les B. B. B. sont sur le marché depuis 46 ans passés. Assurez-vous qu'on vous les donne quand vous les demandez; uniquement préparés par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LA BEAUTE ET SES SECRETS PAR LOIS LEEDS



UNE COIFFURE A TROIS ONDULATIONS

La vignette ci-dessus illustrée montre une jolie coiffure pour la jeune fille qui possède une petite figure, au profil oval et délicat, avec des traits réguliers. On peut faire cette coiffure avec des cheveux longs ou coupés à la Ninon.

Si vous avez des cheveux longs, commencez par les diviser en deux parties égales. Attachez la partie d'en avant en trois sections. On peut séparer la coiffure pour finir sur le côté droit ou sur le côté gauche, selon qu'il convient le mieux. Choisissez celui qui vous va le mieux et faites de bonnes ondulations.

Arranger les cheveux qui tombent sur les oreilles, et roulez-les en l'extrémité autour de la base de ceux que vous avez attachés en arrière. Ramenez la partie centrale de la chevelure sur un des côtés; divisez en trois parties égales, et faites autant d'ondulations différentes. Epinglez ces ondulations de manière à ce qu'elles retombent en arrière de l'oreille opposée au côté où les cheveux sont divisés. Un petit peigne retiendra bien en place les cheveux du milieu de la tête. Ne permettez pas aux ondulations de retomber plus bas que le milieu de l'oreille.

Ondulez les cheveux de l'arrière de la tête, et roulez-les pour former un seul point. Retenez solidement, plutôt sur le haut de la tête.

Cette coiffure peut aussi être faite avec des cheveux à la Ninon, si on y ajoute un rouleau à la Psyché et trois boucles postiches. Si les cheveux du côté sont assez longs, on peut les descendre sur les oreilles; dans le cas contraire, il suffit d'écarter l'écarter-écarter, il suffit de les friser et de les recouvrir d'une résille.

(Enregistré par Public Ledger Company.)

Vendredi: La cause des "taches du foie", et leur cure.

LANDRIENNE

M. le curé J.-A. Chapleau, ainsi que sa nièce Mlle Antoinette Chapleau, nous ont quittés pour aller passer quelques semaines dans leurs familles à Montréal et à North Bay.

M. Joseph Lemay, de Ste-Emilie de Lotbinière était dernièrement en visite chez ses fils: MM. Hilarion et André Lemay.

Mlle Evangéline Richard est de retour d'un voyage à Amos où elle visite les familles Carpentier et Lafrenière.

—Etaient dernièrement les hôtes de Mlle E. Richard: Mlle Alice Carpentier et Bertha Lafrenière, d'Amos.

—L'école de notre rang VI est maintenant ouverte. L'institutrice remplaçant Mlle Cécile Hamel est Mlle R. Tremblay, d'Amos.

—Mlle Marie-Louise Beland, vient de nous quitter pour entrer au couvent des SS. de la Providence à Montréal. Nos vœux de persévérance à cette jeune fille courageuse.

—Mme Ferdinand Gervais, est de retour d'un voyage à Barrabou.

LA MODE ET SES FANTAISIES



La robe en crêpe satin Kaffir brun se termine avec manches qui bouffent aux poignets et sont de Georgette rouge tomate.

Bien des robes de qualité perdent leur valeur à la suite d'un accident durant le premier semestre de classe de l'école. Les robes simples de crêpe de soie ou de crêpe de satin ou de crêpe de Chine que l'étudiante porte le dimanche ou même durant une partie de la semaine doit être remplacée à la fin du semestre. La blouse unique avec manche ample au poignet et une jupe étroite est très jolie en noir, bleu, henné ou vert si l'on se sert de crêpe satin avec du Georgette ou de la dentelle pour la partie inférieure de la manche. On peut aussi avoir une blouse en crêpe de Chine avec une jupe simple.

—Le froid est intense. Le thermomètre a marqué 40 en bas de zéro. C'est le plus gros froid que nous ayons eu cet hiver.

(Presse Canadienne)

Toronto, 22.—L'honorable W. E. Roney, qui fut procureur-général dans le gouvernement Brury a été désigné à la convention par les progressistes comme leur leader à la législature provinciale en remplacement de M. Manning Doherty, qui a refusé de conserver cette fonction.

M. Doherty avait accepté d'être le chef des progressistes au parlement ontarien à la suite de la défaite du gouvernement Brury aux élections provinciales de juin 1923. Il a déclaré à ses collègues progressistes qu'il ne se sentait pas capable de continuer de diriger la barque progressiste à la chambre.

—Mlle Marie-Louise Beland, vient de nous quitter pour entrer au couvent des SS. de la Providence à Montréal. Nos vœux de persévérance à cette jeune fille courageuse.

—Mme Ferdinand Gervais, est de retour d'un voyage à Barrabou.

—Mlle Marie-Louise Beland, vient de nous quitter pour entrer au couvent des SS. de la Providence à Montréal. Nos vœux de persévérance à cette jeune fille courageuse.

—Mme Ferdinand Gervais, est de retour d'un voyage à Barrabou.

—Mlle Marie-Louise Beland, vient de nous quitter pour entrer au couvent des SS. de la Providence à Montréal. Nos vœux de persévérance à cette jeune fille courageuse.

—Mme Ferdinand Gervais, est de retour d'un voyage à Barrabou.

—Mlle Marie-Louise Beland, vient de nous quitter pour entrer au couvent des SS. de la Providence à Montréal. Nos vœux de persévérance à cette jeune fille courageuse.

—Mme Ferdinand Gervais, est de retour d'un voyage à Barrabou.

Ste-Geztrude

—Est décédé en cette paroisse M. Cléophas Hamel.

—Chez M. Lorenzo Rheault, ont lieu une agréable réunion. M. et Mlle Lavigne de Gentilly, étaient les hôtes de cette soirée. Etaient présents: Mlle E. M. A. et G. Rheault, MM. G. Beaudet, G. et P. Chartier, R. A. Provencher, G. et G. Deshaies, Y. Comeau, L. Richard, G. et G. Deshaies, S. St-Louis, M. R. Duguy, G. Genest, MM. O. Rheault, A. et H. Duguy, S. L. Richard, O. Rheault, N. Massé, A. et A. Chartier, O. Comeau, W. H. et J. St-Louis, A. et R. Deshaies, Joseph Montambault, J. Faucher, L. Beaudet, C. Genest. Tous se retirèrent à une heure assez avancée, enchantés de leur soirée.

—M. E. Cormier et ses deux sœurs, Mlle M. A. et O. Cormier, en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice St-Louis, envia chez M. A. Deshaies, tout dernièrement.

—MM. Donat Pepin Rodolphe Richard, Emile Houle furent élus conseillers de la paroisse de Ste-Geztrude.

—Mlle B. E. Proulx de La Baie du Febvre, en promenade chez son beau-frère, M. Lucien Thibault et M. l'abbé H. Thibault, de Nicolet, en promenade chez son père M. E. Thibault.

—M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire de la paroisse a été visité ses parents.

—M. et Mme J. Hébert en promenade à Ste-Geztrude.

—M. et Mme T. Morel en visite chez des parents.

Envolée retardée

Paris, 22.—Un télégramme reçu ici hier apprend que les deux avions de la mission aéronautique française qui attendent de partir pour une envolée au

—M. Maurice Doucette, des Etats-Unis était en promenade chez M. Joseph Labarre.

—Mlle Antoinette Leblanc de St-Léonard est en promenade chez M. Benoit Deshaies.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

—M. et Mme Luc Labarre sont allés faire une promenade, à Ste-Geztrude.

—Dans la paroisse du Précieux-Sang, en l'année 1924, il y a eu 9 décès, 23 baptêmes, 2 mariages.

FAITES EXAMINER VOS REINS PAR VOTRE MEDECIN

Prenez du sel pour laver vos reins et le dos vous fait mal ou si vous avez des maux de la vessie.

Nettoyez vos reins en prenant une pinte d'eau tous les jours, prenez aussi du sel à l'occasion, dit une autorité bien connue, qui nous affirme que l'alimentation trop riche forme des acides qui paralysent presque les reins dans leur effort pour les chasser du sang. Ils peuvent devenir paresseux et faibles; alors vous souffrez misérablement dans la région des reins, vous avez des

LE CANADIEN SUBIT UNE AUTRE DEFAITE

Babe Dye compte trois des quatre points du St-Patrick et Roach se montre imbattable dans ses buts.

HAMILTON BAT OTTAWA

Montréal, 22.—Les champions du monde, les Canadiens, ont été battus, hier soir, devant quatre mille spectateurs, par le St-Patrick et plus particulièrement par Babe Dye qui a compté trois des quatre points de son club. Les deux clubs avaient leur alignement régulier. Le St-Patrick prit l'avantage dès la première période quand Dye compta en huit minutes et Day en une minute et vingt secondes après Dye. Le Canadien perdit durant cette période plusieurs chances de compter faute de précision dans ses lancers. Le jeu fut plus tôt en faveur du Canadien dans la seconde période, mais le premier point fut encore compté par Dye sur une descente et par un lancer de loin. Morens réussit à donner un premier point aux Canadiens. Roach fit un travail de géant de ses buts et sauva à maintes reprises ses buts. Les honneurs furent partagés dans la troisième période et après quatorze minutes de jeu, Dye compta sur une passe de Corbeau. Mais trente secondes plus tard Sprague Cleghorn compta pour le Canadien. Les dernières minutes virent le Canadien à l'attaque, mais Roach fut imbattable.

SOMMAIRE	
1.—St-Patrick, Dye.	8.00
2.—St-Patrick, Day.	1.20
2ème période	
3.—St-Patrick, Dye.	8.10
4.—Canadiens, Morens.	5.40
3ème période	
5.—St-Patrick, Dye.	14.00
6.—Canadien, Sprague Cleghorn.	.30
Score final: St-Patrick, 4; Canadiens 2	

Hamilton, 22.—Le Hamilton a maintenu sa position dans la Ligue Nationale en battant Ottawa par 5 à 4 dans

LE VICTORIA PREMIER AVEC LE TROIS-RIVIERES

Dans un bel effort individuel, King élude tous les Sons et compte le seul point de la partie.

RHEAUME JOUE TRES BIEN

Montréal, 22.—Présentant leur alignement régulier, les Sons of Ireland et le Victoria se sont fait une rude lutte hier soir devant près de deux mille personnes. Le Victoria est sorti victorieux de cette importante partie en comptant un point dans la dernière période. Il y eut une dispute au sujet de l'éligibilité de Carlin sur l'équipe québécoise, mais finalement il fut admis à jouer. Rheaume a joué une partie sensationnelle dans les buts du club québécois et c'est grâce à son jeu si le Victoria n'a pu compter dans la première période. Rheaume joua aussi une grande partie dans la seconde période, mais le Victoria aurait pu compter cependant. Ses joueurs étaient trop anxieux et Slater perdit entre autres une chance merveilleuse. Loneragan mit plusieurs fois les buts de Scott en danger. Les Sons débütèrent à une belle allure dans la troisième période et eurent le meilleur du jeu, mais ils ne purent guère pénétrer la défense du Victoria. Plusieurs mêlées eurent lieu devant les buts de Rheaume, mais chaque fois ce dernier se coucha sur la glace et bloqua la rondelle. Après dix minutes de jeu, King s'empara de la rondelle dans le territoire du Victoria, éluda tous les joueurs du Québec et déjoua Rheaume avec un dur lancer de côté. Les Sons firent des efforts désespérés pour égaliser le score, durant l'absence de King à la clôture, et Scott eut fort à faire dans ses buts. Les dernières trois minutes virent un formidable assaut des Sons contre les buts de Scott, mais ce dernier fut absolument imbattable et bloqua tout ce qui vint. La cloche annonça la fin de la partie et la victoire du Victoria par 1 à 0. Le Victoria est maintenant sur un pied d'égalité avec le Trois-Rivières.

Positions des clubs

	G.	P.	P. C.
Trois-Rivières.	7	2	35 23
Victoria.	7	2	25 15
Sons of Ireland.	4	3	22 18
National.	3	5	26 37
St-Anne.	0	9	16 35

LE C. P. R. BLANCHI PAR LE LAVIOLETTE

Le St-Philippe cause une désagréable surprise aux Elans en les battant hier soir deux fois.

LES RESULTATS DETAILLES

Les Elans ont éprouvé une surprise hier soir en perdant leurs deux dernières parties contre le St-Philippe. Il n'y eut pas de score remarquable, mais le jeu du St-Philippe fut assez solide pour lui permettre de gagner les deux parties finales, l'une par 14 points et l'autre par 40. Le C. P. R. fut faible contre le Lavolette, Lamarche seul se signalant en jouant 552. Fournier fut l'étoile du Lavolette, jouant 564, dont une partie de 207. Gagnon roula 548. Voici les scores détaillés de ces parties.

LE C. P. R.

F. Roy	124	169	170	463
A. Hamel	156	165	185	456
Trudeau	107			107
Balleux		164	110	274
Lamarche	176	167	209	552
Bonenfant	169	159	127	455
	732	804	751	2287

LE LAVIOLETTE				
Lambert	164	174	169	507
Héroux P.	156	136	154	470
Gagnon	188	193	167	548
Poulin	193	152	149	494
Fournier	179	207	178	564
	880	862	842	2584

LES ELANS				
Comtois	220	125	162	507
Bergeron	140	143	114	397
Marchand	170	149	140	459
Lacroix	139	184	163	486
Larivière	169	172	162	503

LE ST-PHILIPPE				
Robert	146	151	148	444

LE DOLLARD ET LES PAPETIERS SONT VAINCUS

La Ligue de Quilles de la cité de Shawinigan Falls reprend ses parties et ces deux clubs subissent la défaite.

RESULTATS DETAILLES

De notre correspondant
Shawinigan Falls, 22.—Quatre clubs de la Ligue de Quilles de la Cité: C. de C. Verts vs Dollard et Héros vs Papetiers se sont disputés les honneurs de la soirée devant une assez forte assistance dans laquelle on remarquait un bon nombre de dames qui avaient bien voulu répondre à l'invitation toute spéciale que leur avait faite M. Salois. Ces rencontres étaient les premières de la Ligue depuis sa réorganisation et elles ont suscité beaucoup d'intérêt. Les C. de C. Verts ont remporté la victoire sur le Dollard en gagnant deux parties et les Papetiers ont subi une défaite aux mains des Héros. Il ne s'est cependant pas joué aucune partie remarquable mais il n'y a pas de doute que le jeu s'améliorera considérablement au cours des prochaines rencontres.

Détail des parties.	
C. de C. VERTS	
Maillette.	150 123 133—406
Ladouceur T.	105 148 132—385
Dallaire.	153 130 169—452
Chevalier A.	144 151 161—456
Ladouceur G. E.	129 168 172—469
681 720 767—2168	

DOLLARD	
Parent T.	112 157 152—421
Savigne.	129 151 145—425
Guy L. P.	150 170 140—460
Larose.	135 171 182—488
Salois A.	133 205 140—478
659 887 704—2230	

HEROS	
Leclerc O.	132 178 153—409
Bellemare E.	105 — 105
Perron.	121 — 121
Dessureault P.	170—170
Pilote.	125 — 125
Poirier.	139 175—314
Bourque.	185 145 153—483
Dumaine J. A.	144 190 154—488
691 773 811—2276	

LES POSEURS DE TUYAUX SE FONT BLANCHIR

L'expédition termine la première série dans la Ligue de Quilles de la St-Maurice Paper en blanchissant les Poseurs de Tuyaux.

LES MACHINISTES VAINCUS

La Ligue de Quilles de la St-Maurice Paper continue à avoir beaucoup de succès. L'expédition vient de blanchir les Poseurs de Tuyaux et les Fabricants de Papier ont gagné la première série en infligeant un blanchissage aux Machinistes. Pour les Poseurs de Tuyaux, L. Chrétien a joué 544 dont une partie simple de 212. A. Chrétien a joué 550 pour les Machinistes et Lamy 558 pour les Fabricants de Papier.

Voici les résultats détaillés de ces parties.

L'EXPEDITION	
Genest.	199 151 137—467
Paul.	155 156 127—438
Bail.	150 148 160—458
Wedge.	135 181 149—465
Arseneault.	169 162 162—493
808 776 735—2321	

LES POSEURS DE TUYAUX	
Cormier.	132 115 120—368
Lemire.	115 147 131—393
Auger.	171 132 109—412
Chrétien L.	168 212 164—544
Marco.	199 143 148—488
756 749 670—2205	

LES MACHINISTES	
Harris.	154 127 167—448
Piquette.	92 145 135—372
Lamothé.	121 158 137—416
Desbiens.	178 202 138—518
Chrétien A.	201 168 181—550
746 800 758—2304	

LES FABRICANTS DE PAPIER	
Millette.	173 145 134—452
Langlois.	144 148 162—454
Ouellette.	159 155 190—504
Rocheleau.	144 187 147—478
765 787 781 2335	

POSITION DES CLUBS	
Lavolette.	51 5 .851
S. M. P.	29 7 .805
Elans.	28 11 .719
C. P. R.	19 20 .487
Canipe.	16 20 .444
St-Philippe.	13 23 .561
Imprimeurs-Unis.	14 25 .536
Royal-Georges.	11 25 .505
N. S. P.	8 31 .205

POUVONS-NOUS DEVENIR CHAMPIONS AMATEURS?

La partie de demain contre les Grey Hounds dira si Trois-Rivières a l'étoffe nécessaire.

BELLE PARTIE PROMISE

Quelle valeur représentent les Grey Hounds? Sont-ils, au hockey, d'une supériorité telle que les clubs de la Ligue de l'Est n'ont pas de chance de remporter la coupe Allan? C'est une question à laquelle vont répondre les parties d'exhibition que les Grey Hounds vont jouer à Québec, ce soir contre les Sons of Ireland, et ici, demain soir contre le Trois-Rivières. Les Grey Hounds ont pratiquement la même équipe que l'an dernier, celle qui gagna le championnat amateur du monde.

Le Trois-Rivières a cette année de bonnes chances d'arriver en tête de sa ligue et de prendre part au détail

pour la coupe Allan. Est-il de taille à faire face à un club comme les Grey Hounds. Nous aurons la réponse demain soir. Sans doute c'est une partie d'exhibition, mais nos visiteurs ont une réputation à maintenir. Ce sera pour eux une raison de bien jouer et de donner le maximum de leur effort. Nos joueurs doivent justifier leurs directeurs d'avoir cette partie d'exhibition. Ils le feront sans doute et s'il y a une lacune sur leur alignement, on peut être assuré qu'elle sera comblée efficacement.

Qu'on se rende donc en foule à la partie de demain soir. Elle en vaudra la peine.

LE SEMINAIRE REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE

PARTIE PEU VIOLENTE

Le S. T. R. recevait la visite d'un club du Cap de la Madeleine. Malheureusement pour eux, les transportins venaient nous visiter avec l'intention de nous battre n'ont pas réussi et ils durent retraverser les deux points avec une défaite décevante.

Les porte-couleurs du S. T. R. ont mené le bal continuellement et les visiteurs n'y voyaient que du feu. D'ailleurs que pouvaient-ils espérer contre une attaque aussi forte et aussi bien coordonnée que celle des collégiens. Tous leurs efforts aboutissaient au duo Lambert Berlinguet et parvenaient à lancer que Morissette détournait impitoyablement leurs offrandes.

La mise en échec fut dure et les joueurs se firent des carences de temps à autre, mais comme l'arbitre se montrait bon prince, l'on joua parfois plus pour l'homme que pour la rondelle au point qu'à une certaine phase de la seconde période l'on se serait cru à une partie de culbutes, si l'on n'avait su que c'était du hockey qui se jouait.

Le jeu fut assez partagé dans la première période les étudiants ayant toutefois l'avantage, mais dans la seconde période lorsque leur équipe fut au complet ils s'affirmèrent pour de bon en comptant six points avant que leurs adversaires aient pu réaliser leur position.

Cap.	Alignement	S. T. R.
De Lottinville	but	Morissette
Richard	défenses	Berlinguet
R. Rochefort	défenses	Lambert
De Gonzague	ailes	Rivard
Loranger	ailes	Dussault
P. Rochefort	centre	Hébert
Elalager	subst.	Lesage
Vaugeois		Peillerin

Sommaire	
Première période	
S. T. R., Lesage.	5.00
Cap. P. Rochefort.	1.50
S. T. R., Rivard.	3.10
Seconde période	
S. T. R., Hébert.	4.05
S. T. R., Berlinguet.	1.20
Cap. R. Rochefort.	2.00
S. T. R., Dussault.	1.45
S. T. R., Hébert.	3.13
S. T. R., Rivard.	0.40
S. T. R., Hébert.	3.10
Pénalités: seconde période P. Rochefort 2 m.; Dussault, 2 m. •	
Arbitre: F. Boucher.	

Bishop.	152 173 167—492
Lacroix.	146 134 132—412
Normandin.	146 160 126—432
McFadden.	171 192 170—533
Lamy.	201 164 193—558
816 843 788—2447	

Les Fabricants de Papier gagnent deux parties.

POSITION DES CLUBS	
Fabricants de Papier.	11 7
Machinistes.	10 8
Poseurs de Tuyaux.	8 10
L'Expédition.	7 11

SES NERFS ETAIENT SI MAU- VAIS QU'ELLE NE POUVAIT DORMIR

Mme Grace Kitchen, St-Georges, Ont., écrit: "Après avoir subi une attaque de pneumonie je demeurai faible et abattue. Mes nerfs étaient si mauvais que je ne pouvais dormir des nuits durant, et le jour j'avais des étourdissements causés par un cœur trop faible. Finalement j'allai si mal que je dus me coucher pendant des semaines, mais un jour je lus quelque chose au sujet des

PILULES MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

et je décidai d'en faire l'essai. Après en avoir pris une boîte un léger soulagement fut constaté. A l'heure actuelle j'en ai pris cinq boîtes et je pèse 35 livres de plus. Je puis maintenant tout faire mon travail à la maison et même m'occuper du dehors. Je ne puis assez recommander les pilules Milburn pour le cœur et les nerfs pour tout le bien qu'elle m'ont fait".

SAVEUR RICHE ET DELICATE



Deux knockouts

Presse Canadienne
Halifax, N. E., 22.—Martin Flaherty, poids moyen de Boston, a mis hors de combat Art O'Grady, de Halifax, à la quatrième ronde d'un combat qui devait en durer dix.

Hartford, Conn., 22.—Jobby Garcia, de Baltimore a gagné par knockout contre Terry Parker, de Boston. Le fight survint à la quatrième ronde d'un combat qui devait en durer dix. Un médecin qui examina Parker après le combat déclara que le coup était un "foul", mais la commission ratifia la décision des arbitres.

Calgary en tête

Calgary, 22.—Le Calgary a de nouvelles pris la tête de la ligue de l'ouest en battant par 4 à 1 le Vancouver.

(Presse Canadienne)
Saskatoon, Sask., 22.—Le Saskatoon est passé en troisième position dans la Ligue de l'Ouest en triomphant du Regina par le score de 5 à 2.

HOCKEY ARENA LA VIOLETTE VENDREDI 23 JANVIER

A 8.30 HEURES P. M.

Les CHAMPIONS du monde
et détenteurs de la "COUPE
ALLAN".

SOO GREYHOUNDS Vs LE TROIS-RIVIERES

Peut-être la seule chance de
voir les CHAMPIONS AMA-
TEURS DU MONDE, jouer
avec nos GARS DE TROIS-
RIVIERES.

Retenez vos S'èges Réservés à l'Arena
TELEPHONE 650

PRIX REGULIERS

BASE DU SALAIRE

CANADA.
Province de Québec.
District de Québec.

COUR DU BANC DU ROI
(EN APPEL)

NOTES DU JUGE ALLARD

NOTES DU JUGE ALLARD

La défenderesse appelante nie les allégations de la déclaration relatives à l'accident, admet qu'à la date de l'accident le demandeur gagnait \$150 par jour, nie au demandeur le droit d'invoquer la loi des accidents du travail, plaide que les montants qu'il a reçus joignent à ceux qui lui ont été payés durant l'instance sont plus que suffisants pour payer et éteindre la réclamation à laquelle le

(Correspondance spéciale).

(De notre correspondant)

Feu M. l'abbé J. A. Ladouceur.

Visites des Lévisiens.

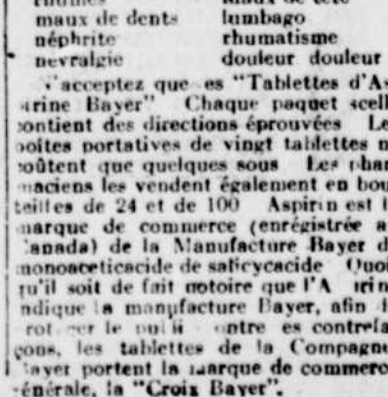
M. Jules Dauray est allé à Montréal au commencement de la semaine.
Mlle Jeanne Drolet de Montréal, est promenade chez ses parents, M. et Mme M. J. E. Drolet.

d'assister

MAGIC BAKING POWDER

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

VEFIEZ-VOUS DES IMITATION



partout, 25 cts. in bottles.

THE COURT REPORTING OF THE YEAR IN 1964

212-214 NOTRE-DAME Tel. 1161. P. CHAREST, Gérant

212-214 NOTRE-DAME

Tel. 1161.

P. CHAREST, Gérant

NE VOUS DERANGEZ PAS -- TELEPHONEZ 589

Lorsque vous voulez faire paraître une annonce classifiée dans le "Nouveliste", téléphonez-nous et nous ferons le reste.



Il est très facile de trouver une femme de ménage ou une servante quand on se sert des petites annonces classifiées du "Nouveliste", parce que plus de 10,000 personnes les lisent chaque jour.

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF

Annonces classifiées régulières, 35c par mot les premiers 25 mots, le par mot additionnel.
CARACTÈRE NOIR—Toute annonce classifiée composée de 5 points ou plus sera payée à raison de 3 cents du mot.
EN-TÊTE NOIR—Une ligne en caractères gras (10 points noirs), 15c par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, selon le tarif.
CAIÈRE NOIR—Bordure en 6 points noirs et matières à lire en 8 points: \$1.00 par pouce et par insertion.
AVIS—Avis de naissance, de mariage, de décès 75c par insertion selon la formule, 25c par mot ajouté.
DIVERS—Remerciements pour sympathies, service anniversaire, messes de requiem, résolutions de condoléances, In Memoriam, avis d'assemblées, soirées, fêtes champêtres, parties de cartes, œuvres charitables et patriotiques, etc., 2 cents par mot.
TOI A BENE—Toute annonce classifiée est sujette à l'approbation de la direction et strictement payée d'avance. Les abréviations, signes de piastre (\$) et autres, les chiffres, comptent pour un mot complet. Nous n'acceptons pas d'annonces classifiées après neuf heures du matin, pour insertion le même jour.

A Louer

A LOUER—Maison et logement au centre de la ville. S'adresser à M. A. J. M. Isola, 94 Notre-Dame, tél. 362-m. 6061-21-jan.

VOUS TROUVEREZ chambre et pension au No 32 Bonaventure. Tél. 1191-j. 6069-20-jan-20fév.

A Vendre

A VENDRE—Bonne qualité de bois, franc et mou, charbon pour allumer le poêle, toujours à l'ancienne sous bois. 67 St-Philippe, coin Ste-Elizabeth. H. Deslauriers, tél. 860-w. 5789-5-jan.

A VENDRE—Une bâtisse-amélioration moderne, 2 logements, Plateau Leveillé. Une autre de belle apparence et en très bonne condition, 4 logements, rue St-Philippe. S'adresser à Arthur Spinard, 42 St-Pierre, Trois-Rivières. 6010-7-j-fév.

A VENDRE—Terrain sur la rue Duplessis à Hochard, près de la rue St-Maurice, de 50 pieds de front par 90 pieds de profondeur, avec une maison privée réparée à neuf à l'intérieur. Dépendance à l'arrière, hangar, garage, écurie et pouliller. S'adresser à Victor Abran, notaire, 34 Bonaventure. 6047-14-8fév.

OFFRONS PRESENTMENT 2 pianos légèrement usagés remis à neuf, de vraies occasions et facilités de paiements. Ne tardez pas, achetez immédiatement. Venez voir afin de vous convaincre. C. W. Lindsay Limitée, Trois-Rivières. 6063-21-3fév.

MAISON NEUVE A VENDRE—en briques, 2 logements, 7 appartements chacun, avec installation de chauffage. S'adresser à 206 Ste-Ursule. 6066-22-6fév.

A VENDRE—Un set de salon, usagé, de 6 morceaux. Chance exceptionnelle à prompt acheteur. S'adresser à L. Madore et Fils, 452 St-Maurice. 6065-22-24-fév.

A VENDRE—Un manteau en drap avec collet en fourrure. Aussi un costume bleu-marin. Vente cause de départ. S'adresser au Gardien du Cimetière. 6068-22-1-fév.

A VENDRE—3 tables de pool, une table de pool anglais avec accessoires. Bonnes conditions. S'adresser à Harry Poules, 29 Des Forges. 6067-22-6fév.

DIVERS

NOUS ACHETONS ET REVENDEONS les meubles de seconde-main. Jos. Lemay, 50 Ste-Marguerite. 20 janv. au 20 fév.

On Demande

PETITS GARÇONS—On demande trois ou quatre petits garçons, n'allant pas à la classe, pour une proposition lucrative. S'adresser à H. Bergeron, 60 Tamarae, Shawinigan Falls. 6020-15-jan.

AGENTS DEMANDES—Commencez sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Paillote impossible, si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins, Compagny, 379 Craig Ouest, Montréal. 6052-16-j. 16 fév.

ON DEMANDE un loyer de 3 à 5 appartements. Ecrire à Boite Postale 250, Trois-Rivières. 6064-21-2-fév.

AGENTS—Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire de la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement complet fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Luke Pires, limitée, Montréal. 6008-5-7-8-10-12-20-22-24-27-29.

ON DEMANDE une jeune fille comme servante. S'adresser à Mme Em. Robert, 1674 St-Roch. 21-jan.

ON DEMANDE—Des agents de confiance pour vendre des arbres fruitiers et ornementaux. Bon salaire à la semaine. Échantillons et articles divers gratuits. Territoires exclusifs. Ecrire Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 6069-22-4-22-janv.

GUIDE D'AFFAIRES

CROUTES DE BOIS—Moulin à eau sur blocs d'épave à la corde ou au voyer. Tél. 142-m. 5683-w.

COUR A BOIS—Meilleure qualité de bois franc et croutes sèches. Antonio Bernard, propriétaire, 2 Ste-Cécile, Tél. 776. 6019-8-jan-8-fév.

BOIS DE CONSTRUCTION—Toujours en stock, pin, épinette, bois franc B.C. Fir, colombage, fourrage, solive, lattes, planches embouteillées et planches, bois Y etc. J. M. Piché, Bureau et entrepôt: rues Bell et du Fleuve, tél. 75. 6023-8-j-fév.

Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 408.

Dame R. Lafrenière, de la Paroisse de Shawinigan Est, épouse de Willie Grenier, du même endroit, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse, Willie Grenier, du même endroit. Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause ce jour.

Desilets et Asselin, Procureurs de la demanderesse. 13-j-fév.

Pour Rouyn

Montréal, 22.—Une délégation composée de treize citoyens influents de Lorrainville et autres points situés sur le parcours de l'Intercolonial et James Bay Railway, un embranchement du Pacifique Canadien qui a actuellement son terminus à Angliers, hier, demande au gouvernement provincial de faire prolonger cette ligne sur une distance d'une cinquantaine de milles, de façon à fournir un meilleur service de transport au district minier de Rouyn. Il avertit d'après leurs déclarations, que si le service aérien maintenu l'année dernière était satisfaisant dans une certaine mesure, il était insuffisant pour le trafic entre Angliers et Rouyn.

La session

Suite de la page 7
 "Aujourd'hui", dit le député de Laurier, "le premier ministre a déclaré: 'Nous allons donner les comptes qu'on nous demande, mais que l'opposition prenne la responsabilité. Nous avons fait notre devoir en réclamant les comptes. Que le gouvernement garde sa responsabilité de la loi des loyers'."
 M. Durand passa des liqueurs au domaine forestier. Le gouvernement délaie notre domaine forestier", dit-il. "En 1907, l'opposition conservatrice demandait au gouvernement d'être prvoyant: 'Hâte-toi', disait l'hon. M. Chapais, 'cessez de gaspiller notre trésor, 23 milles carrés de forêts vendus en 10 ans, c'est trop.'"
 "23,000 milles", souffla M. Sauvé, se tournant vers M. Durand qui corrigea son erreur et poursuivit: "Avec un excédent de 23,000 milles, ce n'est pas qu'aujourd'hui que l'on commence à redécouvrir l'entendement dire que dans 25 ans notre domaine forestier sera épuisé."
 M. Durand cita l'opinion de M. Barnjum.

"Mon honorable ami approuve-t-il l'opinion de M. Barnjum au sujet du bois des colons?" demanda l'hon. M. Mercier.
 "Je n'ai pas la mission de commenter l'opinion de ce monsieur", répondit le député de Laurier, "mais je dis que le devoir du gouvernement doit être de prévoir non pour 25 ans mais pour 50 ans. Le premier ministre, qui est fin, a dit: 'Nous ne pouvons mettre d'embargo. C'est l'affaire d'Ottawa. Mais M. King est le chef du premier ministre de Québec. Avez-vous cherché un remède au mal?' (appl. à gauche).
 Répondant au ministre des Terres et Forêts, M. Durand déclara qu'il avait moyen d'obtenir l'embargo tout en protégeant les bois des colons:
 "Je pourrais citer des opinions au ministre des Terres..." dit le député de Laurier.

Pendant que M. Durand cherchait une opinion à citer dans ses cartons, M. J. O. Renaud, provoqua des rires en échantonnant un baillement. La question de l'hon. M. Mercier l'avait piqué.
 "Je vois que Sir Lomer Gouin est en faveur de l'embargo", dit M. Durand. "Pourquoi le ministre des Terres ne va-t-il pas demander l'opinion de l'ancien premier ministre qui a été son père politique?" (appl. à gauche). L'hon. M. Mercier sourit et prend des notes.
 Le député de Laurier cita un article de l'"Événement", dont il fit un délicat écho en passant—sur l'embargo.
 "Est-ce que vous répudiez l'"Événement"?" demanda l'hon. M. Taschereau.
 "Si ce journal publie des articles dans l'intérêt de la province, je l'appuierai toujours", répondit M. Durand. "Mais s'il publie des articles contre l'intérêt de la province, je le combattrais."
 "Voyons ce que disait l'"Événement", continua le député de Laurier, qui lut tout l'article du journal, dans lequel il indiquait un moyen de sauvegarder les intérêts des colons tout en protégeant notre loi.
 M. Durand parla alors du préten-

du discours de l'hon. M. David à Ste-Thérèse: "Le ministre", d'après les journaux du lendemain, "aurait dit la qu'il n'y avait pas à laisser brûler nos forêts il valait mieux le vendre."
 L'hon. M. David bondit de son siège: "Je dois déclarer à l'hon. député que je n'ai jamais fait semblable déclaration", affirma le ministre.
 "Je demandais à l'hon. secrétaire provincial de nous dire alors qu'elles sont les paroles qu'il a prononcées", dit le député de Laurier.
 "En temps et lieu", dit le secrétaire provincial.
 "Si l'hon. secrétaire provincial ne nous dit pas exactement ce qu'il a dit il ne satisfiera pas le peuple de cette province", affirma M. Durand.
 "Je soulevais un point d'ordre", déclara l'hon. M. Gaillet. "L'hon. député doit accepter..."
 L'hon. secrétaire provincial a affirmé qu'il n'avait pas prononcé ces paroles. La Chambre doit accepter sa déclaration.

"Je crois que l'hon. secrétaire provincial ne satisfait pas la presse", continua le député de Laurier.
 "J'insiste sur le point d'ordre", dit l'hon. M. Gaillet. "L'hon. M. Sauvé intervient, le ministre des Travaux Publics ajoute: 'L'hon. chef de l'opposition a eu souvent à corriger des déclarations de journaux.'"
 "Oui, mais je répétais les paroles que j'avais prononcées", s'écria M. Sauvé avec feu. "J'avais le courage... (Les dernières paroles du chef de l'opposition se perdirent dans le tumulte).
 "L'hon. député ne doit pas s'écarter du point d'ordre", intervint le président Francoeur.
 "C'est l'hon. ministre qui m'a provoqué et je me suis laissé emporter", fit M. Sauvé.
 "On ne se laisse pas entraîner", déclara le président en souriant.

M. l'Orateur tenons-nous en à la règle de la Chambre", intervint M. Taschereau. "Lorsque l'hon. secrétaire provincial jugera à propos, il donnera ses explications à la Chambre, mais laissons le député de Laurier continuer son discours, que nous écouterons attentivement."
 Comme l'hon. M. David devait parler après M. Durand, il eut été puéril de fournir à son contradicteur des explications auxquelles ce dernier aurait pu riposter. L'opposition comprit et désarma. Le député de Laurier continua:
 "Ne nous occupons plus du discours de Ste-Thérèse", dit-il. "L'hon. premier ministre a parlé à deux ans au Monument National. La 'Patrie' a reproduit son discours et il ne l'a pas corrigé. Qu'a-t-il dit? Le premier ministre a déclaré: 'Nous venons de vendre des limites à bois sur les bords de la rivière Manicouagan. Nous avons fait un excellent marché. Nous avons enlevé ces richesses forestières aux feux de forêts qui les auraient peut-être détruites.'"
 M. Durand en conclut que l'hon. M. David n'a fait que répéter sous une autre forme à Ste-Thérèse des paroles prononcées par l'hon. M. Taschereau à Montréal.

Stribbling vainqueur

(Presse Canadienne)
 Grand Rapids, Mich., 22.—Young Stribbling, Macon, Georgia, boxeur de la classe de 175, a obtenu le verdict des journalistes sur Jimmy Delaney, de St-Paul, dans un combat de dix rondes.

GAIETE

JEUDI, 22 JANVIER 1925



Titres d'amour et d'aventures sensationnelles faisant les étranges expériences qui arrivent à une jolie femme.

"CHEER UP"

Désopilante comédie

VAUDEVILLE

"Le Joyeux Vict'r" dans ses chansons françaises

VENDREDI ET SAMEDI DOUGLAS MACLEAN et PATSY RUTH MILLER dans

"THE YANKEE CONSUL"

Matinée 2 P. M. 10c et 20c Soirée 7.30 à 9 P. M. 20c et 30c

Pension du vieil âge

Edmonton, 22.—La pension du vieil âge sera probablement une des questions soulevées pendant la prochaine session de la législature de l'Alberta. La question viendra sur le tapis à la demande d'Ottawa, le gouvernement fédéral ayant demandé à toutes les provinces d'étudier un plan par lequel elles assuraient la moitié des dépenses. On ne croit pas que le parlement du Canada prenne aucune mesure à ce sujet cette année, car seulement un petit nombre des provinces ont eu l'occasion de faire un rapport sur cette question.

Bécard en tête

Fred Bécard est en tête des secourus de la Ligue de l'Est. Il a son crédit en hausse. Il est suivi de près par Gagnon aussi du Trois-Rivières, avec dix points. Valois du Victoria, et Brisebois des Sons, viennent ensuite avec neuf chacun. Gariepy en a compté une nouvelle six. Charnilland a compté un point. Richardson est le seul de nos joueurs qui n'a pas de point à son crédit, mais il a aidé à compter plusieurs points.

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Sont infiniment le meilleur remède que les hommes puissent employer contre les maladies de

Estomac
 Dyspepsie
 Palpitations
 Maux de tête
 Etourdissements

En enrichissant le sang, elles préviennent les

Rhumatismes
 Névralgies
 Maladies du Foie

Depuis trente ans, elles sont en grande vogue chez les hommes à qui elles conservent les forces et la santé.

Évitez les substitutions par les marchands intéressés. N'hésitez jamais et exigez les PILULES MORO pour les HOMMES. Si vous ne pouvez les obtenir de votre marchand, nous vous les expédierons par la poste, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue St-Denis, MONTREAL.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS

Dr AUGUSTE PANNETON SPECIALISTE
 Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
 Consultations: 1.30 à 4.30 tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 et sur rendez-vous.
 65A, LAVIOLETTE. — Tél. 526

1.30 à 4.30 p. m. 7 h. à 8 p. m. le mardi et vendredi soir et sur rendez-vous.
Dr LS-GEORGES GODIN SPECIALISTE
 Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
 5A, rue Hart. Les Trois-Rivières

Docteur J. A. ROUSSEAU Directeur du
 DISPENSIRE ANTI-VENERIEN
 Bureau privé. Consultations: 10.00 à 11.00 a. m., 2.00 à 4.00 p. m. 6.00 à 8.30 p. m.
 Mardi, jeudi et samedi
 Téléphone 119. 28 rue Royale

Dr HENRI LACROIX Médecin-Chirurgien
 468, rue St-Maurice. Tél. 1355
 DISPENSIRE PRIVÉ
 Pour maladies vénériennes, de la peau, de la vessie, du rein, du cuir chevelu et syphilis.

CONSULTATIONS (9 à 11.45 a.m.—2 à 6 et 7 à 8.15 p.m.)
 Dimanche sur rendez-vous

Dr ALEX. ACHPSE Médecin de Famille, de Médecine de Paris
 Licencié du Collège Médical du Canada
 Licencié du Collège Médical Français de l'Empire
 (Français)
 SPECIALISTES
 CHIRURGIE GENERALE
 Maladies des Vents Urinaires, Maladies des Femmes
 CONSULTATIONS: 11 h. à 12 h. de 1.30 à 3 p. m. et de 7 à 8.30 p. m.
 22, rue Des Forges, Tél. 469

Dr ROCH HEBERT SPECIALISTE
 Maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge
 Heures de bureau: 10 h. à midi; 1 à 3 p. m. Soir, 7 à 8 h. 30
 72 Des Forges. Tél. 1425

Téléphone Bell 672
J. P. MEUNIER, O.D. SPECIALISTE
 POUR LA VUE
 42 RUE DES FORGES
 TROIS-RIVIERES

Téléphone 1068J
ROSAIRE MARCOTTE B.A.B.C.L. AVOCAT
 17, RUE ALEXANDRE
 TROIS-RIVIERES

56 Ave Lavolette. Tél. 500

Dr C. A. BOUCHARD Ancien interne de l'Hôpital St-Joseph de Paris, membre de la Société Anatomique de Paris.
 Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.
 CHIRURGIE GENERALE
 Maladies des femmes
 Maladies des voies urinaires
 Heures de bureau: de 10 à 12 a.m. de 2 à 4 et 7 à 8 p.m.
 Consultations à domicile sur rendez-vous.

NOIAIRE
 Téléphone Bureau 1155. Rés. 988J
J. U. GREGOIRE NOTAIRE
 Argent à prêter. Examen de titres. Assurances, collections, etc.
 2fa Des Forges, Trois-Rivières
 Bureau à St-Maurice du samedi midi au lundi

VICTOR ABRAN NOTAIRE
 Bureau: Tél. 717. Résidence 1071
 Argent à prêter... Assurances, Collections
 Bureau à la Pointe-du-Lac, tous les samedis midi et lundi midi
 34, Bonaventure. Trois-Rivières

AVOCATS
 Jacques Bureau, C.R. — Téléphone 235
 Philippe Bigu, C.R. Casier Postal 310
 Georges Gouin, B.A. Edifice Power
 TROIS-RIVIERES
BUREAU, BIGU & GOUIN AVOCATS
 4 RUE DES FORGES

Téléphone 592
G.H. Robichon Léon Mathot
ROBICHON & METHOT AVOCATS
 Edifice Banque d'Hochelaga
 Entrée: rue Hart, Trois-Rivières

Téléphone 1881
 François Desilets, C.R. Louis D. Durand, L.L.B.
Désilets & Durand AVOCATS
 34, rue Bonaventure.

Tél. Bell 1000
 Edouard Langlois, M. L. Duplessis
 Léon Lamothe
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE AVOCATS
 4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEUR

4800-1854
J. AMEDEE E. LUSSIER
 Autrefois à l'emploi de Lester & Frère
 Entrepreneur de Pompes Funèbres
 Baptêmes et Mariages
 Embaumeur moderne diplômé. Corbillard automobiles et corbillards à chevaux.
 SERVICE: JOUR ET NUIT
 Salle d'échantillons de cercueils
 55 RUE ST-ANTOINE, 95
 Porte voisine de Garage Lymbour

COUR A BOIS de Trois-Rivières
Roméo Blanchette Gérant.
 Toujours en mains les meilleurs bois de chauffage, bois franc et bois mou. Les plus bas prix de marché.
 TEL. 1842

FAXIS TAXIS TAXI à toutes heures
PRAITE & FRERES
 104 RUE GERVAIS 104
 Tél. home 2

Agents Demandés
 Pour vendre article très utile dans chaque famille. Hommes parlant les deux langues préférés. Bonne commission.
 S'adresser
 The National Correspondance Agency Co
 155 LeJeune Trois-Rivières

Théâtre Impérial

Judi, Vendredi, Samedi

CAPTAIN BLOOD

par Rafael Sabatini

La plus grande histoire d'amour jamais racontée

Le duel pour l'honneur d'une jeune fille



De nouveau Sabatini s'est mis à l'affiche Après le sensationnel succès à l'écran de "Scaramouche" et de "L'Epervier de la mer"—C'est grand—c'est émouvant—c'est soulévant—c'est sensationnel—c'est romanesque—c'est correct.

Whist-Concert

Ces jours derniers eut lieu un whist-concert organisé par M. et Mme William Rochelau.

Étaient présents: M. et Mme Rochelau, Mmes O. Cadorette, Rousseau, Mlle Grilard, Mme Lacourrière, Mlle D. Gravel, Mlle A. Gravel, Mlle Chamberland, Mlle E. Gravel, Mlle Bergeron, Mlle L. Lacourrière, Mlle Hermance, Madeleine et Yvette Lacourrière, Mlle Jeanne et Pauline Rochelau; MM. H. Beaumier, L. Bourassa, A. Lacourrière, J. Gravel, Duplessis, Leclair, Gravel, A. Gravel, O. Gravel, Jean-L. Cadorette, Jean-Pa. Martel et Roland Rochelau.

Il y eut chant musique et goûter.

Pour les dames

Une retraite fermée sera prêchée aux dames qui voudront la suivre et commencera lundi le 26 janvier au soir pour se terminer le 30 au matin. On est prié de retenir sa place en s'adressant un peu à l'avance à la supérieure du Couvent de Marie-Réparatrice, 117, rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

(Comm.)

Grippe, Influenza rapidement soulagées

Le traitement à la vapeur est le meilleur



Quant il y a tant de grippe dans l'air il faut tenir compte des mesures préventives. Il est facile de libérer la gorge et les narines des germes infectieux en inhalant la vapeur balsamique CATARRHOZONE. Par ce moyen vous envoyez les propriétés guérissantes et adoucissantes de la fameuse "Gomme bleue" d'Australie dans toutes les voies respiratoires de la gorge et de la tête.

Catarrhozone bloque le rhume de la grippe, il est splendide pour les gorges irritées et chasse rapidement tous les germes de la grippe, du catarrhe, et de la bronchite. Procurez-vous le Catarrhozone aujourd'hui. Le traitement complet \$1.00 et dure deux mois; format plus petit, 50c. Dans toutes les pharmacies ou par maille de The Dr. Hamilton Pill Co., 211, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

RACI

VENDREDI, 23 JANVIER

CKAG, Montréal (437)—1.45 p.m. trio de l'hôtel Windsor; 4.30 programme de danse.

WBZ, Springfield, Mass. (337)—6.00 à 7.00 p.m. concert d'hôtel; 7.19 conte pour les enfants; 7.15 causerie; 7.30 cours universitaire; 10.00 à 11.30 concert; 11.30 à 12.00 programme de danse.

WGY, Schenectady, N. Y. (380)—6.30 p.m. histoires pour les enfants; 7.45 conférence; 8.15 programme par l'orchestre du studio; 10.30 grand programme de violon.

WCC, Détroit, Mich. (513)—4.15 p.m. programme musical; 6.00 concert de l'hôtel Hook-Cadillac; 8.30 programme musical; 10 musique de danse.

WEAF, New-York, (492)—4.10 leçon de français; 6.00 à 7.00 concert de l'hôtel Waldorf Astoria; 7.30 conte pour les enfants; 8.00 à 8.30 programme spécial 8.30 musique; 9 à 10.00 orchestre; 10.00 à 10.30 quatuor; 10.30 à 11.00 orchestre.

WFI, Philadelphie, Pa. (395)—1.00 p.m. orchestre Meyer Davis; 3.15 Caroline Hoffman, pianiste; 6.30 orchestre; 7.30 Sunny Jim, l'ami des petits.

WIP, Philadelphie, Pa. (309)—1.00 p.m. orchestre du café Gimbel; 3.00 causerie; 3.15 récital; 6.05 chant; 6.15 orchestre de vaudeville; 7.00 conte de l'oncle Wip.

WHN, New-York, (360)—6.30 à 7.30 orchestre; 10.00 causerie sur la mode; 10.10 chant; 10.35 orchestre; 11.00 à 11.30 revue du club Vanity; 11.30 orchestre; 12.00 à 12.30 a.m. symphonie.

WEEL, Boston, Mass. (305)—2.00 p.m. orchestre; 6.30 club Boston Edison; 7.00 chant; 8.00 programme par la compagnie Neapolitan Ice Cream; 8.30 quatuor Gilchrist; 9.00 programme du studio.

KDKA, East Pittsburgh, Pa. (309)—7.00 et 8.00 a.m. exercices de culture physique; 12.20 p.m. leçon hebdomadaire; 6.15 concert; 7.30 programme des enfants; 8.15 discours; 8.30 concert.

Lac à la Tortue

M. l'abbé Gravel, est de retour de l'hôpital après avoir suivi un traitement de huit jours.

—Mme Pierre Simard, a été aux Trois-Rivières.

—M. J. L. Tremblay a été à Drummondville.

—M. Adélard Héroux a été aux Trois-Rivières.

—M. Couture et A. Julien de la Banlieue, étaient de passage au Lac.

—M. Léon Parenteau de St-Georges, était de passage au Lac.

—M. Carignan, a été aux Trois-Rivières.

—Mlle Rose Bergeron de Grand'Mère était de passage au Lac l'invitée de M. et Mme Wilfrid Héroux.

Funérailles de M. Borromée Baril

De notre correspondant

Gentilly, 22—Ces jours derniers, eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Borromée Baril, époux de feu E. leonore Mailhot, décédé à l'âge de 67 ans.

La levée du corps fut présidée par Mgr L. V. Thibaudier, curé et le service fut chanté par M. l'abbé Bellisle.

Le convoi funéraire partit de la demeure du défunt à 9 1-2 heures pour se rendre à l'église.

Les porteurs étaient MM. Félix Brunelle, Arsène Morrisette, Albert Baril, Georges Baril. Portait la croix, son beau-frère, M. Octave Mailhot.

Le deuil était conduit par son fils, Donat, ses filles Soeur St-Charles Borromée, Antonia, accompagnée de Soeur Louis-Victor, des Soeurs de l'Assomption de Nicolet, Maria, Jeanne, Mme Ludger Paris, Alma, Mme Arthur Tourigny, Elisabeth, Mme Armand Poliquin, Eugénie, Mme Faïda Poisson, Albertine, Mme Eugène Monfette, Bernadette, Mme Achille Baril, Catherine, ses gendres, MM. Ludger Paris, Arthur Tourigny, Armand Poliquin, Faïda Poisson, Eugène Monfette, Achille Baril, sa belle-fille, Mme Donat Baril, son frère M. Joseph Baril, des États-Unis, son petit-fils, Patrick Paris, ses petites-filles, Marie-Claire, Simone et Blanche Poisson, Marguerite et Brigitte Paris, Bibiane Monfette, son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Octave Mailhot, ses neveux et nièces, Charles Baril, Albert Chandonnet, M. et Mme Napoléon Mailhot, M. et Mme Jeffrey St-Cyr, M. et Mme Andronique Auger, M. et Mme Henri Poliquin, les religieuses du couvent et leurs élèves, les religieuses de l'école et leurs élèves.

Il laisse pour le pleurer son fils, Euclide dans le Saskatchewan. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Elimination des calus de pieds sensibles

Dès que vous appliquez la méthode Putnam, la sensibilité de pieds, les cals tendres, les cors douloureux et tous les autres maux semblables disparaissent rapidement. Vous prenez un bain spécial à l'eau chaude (en suivant les indications données sur chaque paquet), puis vous versez quelques gouttes de l'Extractor et peu de temps après il n'y a plus de mal. Le nom raconte l'histoire de l'Extractor de cors sans douleur de Putnam. 25c chez tous les marchands.

PUTNAM'S Corn Extractor

Funérailles de M. Adrien Genest

Hier matin à la Cathédrale des Trois-Rivières ont eu lieu les funérailles de M. Adrien Genest, décédé le 19 du courant. L'entrée du corps à l'église a été faite par M. l'abbé J. G. Gélinas, préfet des études, et ancien professeur du défunt. Le service a été chanté par M. l'abbé Léon Désilets, vicaire à la Cathédrale.

Les frères du défunt conduisaient le deuil: MM. Daniel, Maurice et Gérard Genest, son beau-frère, M. Louis Davignon, son oncle, M. Thomas Bournival, ses cousins, MM. Edgar Bournival, Joseph Marchildon, avocat, Paul Labarre. Dans le cortège on remarquait MM. Maurice Normand, Frédéric Lefebvre, R. Descoteaux, E. Larian, L. T. Laflamme, A. Giroux, H. P. Lefebvre, Z. Marchand, une délégation du "Cercle Doidard", dont le défunt était membre. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Louis. Plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et cartes de sympathies ont été envoyées à la famille du regretté défunt.

Banquet au Cap

Cap de la Madeleine, 22—Ces jours derniers, avait lieu au couvent le banquet annuel des membres du chœur de chant de la paroisse qui est sous la direction du Dr Gédéon Labarre. Ce banquet fut donné par les Révérends Pères Richard, Beaudry, Pratte, O. M. I. M. et Mme Irénée Rochefort, M. Léon Rochefort, Mlle Anne-Marie Rochefort, M. et Mme Pierre Montplaisir, M. et Mme Albert Boisvert, M. et Mme J. Henri Dusseault, M. et Mme Jos. Caron, M. et Mme Gédéon Toupin, M. et Mme Louis DeGonzague, M. Arthur Cloutier, Dr Nestor Perreault, M. et Mme Rosalie Lebel, M. et Mme Octave Beaudry, M. Paul Rochefort, Mlle Gilberte St-Cyr, M. Fortunat Beaumier, Mlle A. Labissonnière, Mlle Annette Beaumier. Pendant la soirée, il y eut six parties de cartes de jouées auxquelles les vainqueurs ont eu à se discuter de jolis cadeaux à la fin de la veillée. Les filles du Cercle servirent un excellent goûter. Il y eut chant et musique. Le goûter fut servi par Mmes Antoinettes Perreault, Cora Loranger, Alice Lacroix, Jeanne Bourassa, Berthe Bourassa, Germaine Toupin. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant un heureux souvenir de la soirée.

BATISCAN

M. W. Le Sauter de Batiscan Station doit partir pour l'Europe à la fin du mois, il sera absent environ trois mois.

CHAMPLAIN

Elections municipales:

—M. Pierre Germain a été élu maire du village, il remplace M. Arthur Brunelle sortant de charge.

M. Joseph Rivard a été réélu maire de la paroisse contre M. Gustave Pintal. Les nouveaux conseillers sont: MM. Lucien Carignan, Charles Marchand et Z. Brousseau.

—Mlle Virginie et Cécile Labissonnière ont réuni quelques amis à un whist. Étaient présents Mlle Alice Massicotte Germaine Beaudoin, Gabrielle Morinville, Emelda Chartier, Emilienne La ganière, Berthe Massicotte, Germaine Chartier, Alice Dubord, Alice Brousseau Aline Dussault, Lucille Massicotte, René Turcotte, Réal Rivard, Jules Rivard Jérôme Laganère, Ernest Dubord, Paul Labissonnière, René Chartier. Plusieurs beaux prix furent distribués aux gagnants, 1er prix panier à ouvrage, Mlle Emelda Chartier; 2e prix, boîte de surprise, Mlle Germaine Beaudoin; 3e prix boîte de cigare, M. René Turcotte; 4e prix boîte de papier à lettre; M. Paul Labissonnière; prix de consolation, Mlle Berthe Massicotte et M. Jérôme Laganère.

—Ont prêté leur concours pour les exercices des Quarante-Heures: M. l'abbé Lesieur de Ste-Genève, M. le curé Brunelle, M. l'abbé Désilets de Batiscan M. l'abbé G. Larue de St-Narcisse.

—Mlle Alberte Beaudoin est retournée à Shawinigan.

—M. Victor Chartier est revenu d'un long voyage à Toronto.

—Mlle Gilberte Sauvageau est en promenade à Shawinigan chez des amis.

—M. Roland Morinville est à Montréal pour quelques semaines.

—M. Pierre Labissonnière est à St-Hyacinthe.

—M. Hérre Beaudoin, M.D., était ici dernièrement.

—M. Réal Laganère est allé assister à une partie de hockey aux Trois-Rivières.

Le Ste-Julie gagne

Le club de hockey Ste-Julie a remporté sa troisième victoire contre le club du Sacré-Coeur du Cap par un score de 4 à 0. Sur trois parties qu'il a jouées il est sorti vainqueur. Il a battu les balaiseurs de l'Aréna Laviolette par un score de 3 à 0. Le Royal du Cap par 2 à 0 et le collège du Cap par 4 à 0. Cela prouve que ces jeunes joueurs ont de la science et de l'ensemble. Roland Dupont qui était dans les buts a joué une merveilleuse partie ne laissant rentrer aucun point. Roméo Martel qui jouait sur la défense avec René Labranche a défendu les buts avec vaillance et a fait de belles montées, Henri et Armand Legendre sur les ailes ont scoré chacun un point avec leur jeu d'ensemble. Léo Milot qui jouait au centre s'est montré bon scoreur en comptant deux points.

Les Enfants Pleurent pour "CASTORIA"

Spécialement préparé pour bébés et enfants de tout âge

Mère! le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme substitut plaisant, inoffensif de l'huile de ricin, des purgatives, des gouttes pour les dents et des sirops adoucissants. Des directions éprouvées sont sur chaque paquet. Les médecins de partout le recommandent. La sorte que vous avez toujours achetée porte la signature de

Wm. A. Fletcher



LE SONORADIO

Produit de

THE SONORA PHONOGRAPH CO.

Complètement équipé et prêt à être mis en opération.

\$325

Cet instrument réunit les qualités extraordinaires du Phonographe Sonora à l'attachement commode d'un appareil de radio de première classe.

Conditions faciles

LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITED

Fondé depuis 48 ans

21, RUE DES FORGES, Trois-Rivières,
Représentant pour Grand'Mère et Shawinigan Falls: — E. PINEL, 91
2ème rue. Tél. 527-J. Salle d'échantillons, 91, 2e rue, Shawinigan,
Montréal, Québec, Ottawa, Kingston.

L'enfer est pavé de bonnes intentions . . . Ne vous contentez pas de dire :
"Je vais y aller" . . . Venez aujourd'hui ou demain mais VENEZ profiter de notre

VENTE D'ABANDON DES AFFAIRES

Car ce n'est pas de sitôt que vous trouverez une pareille occasion d'acheter des marchandises dont vous avez besoin tous les jours, au prix coûtant, au prix du manufacturier.

1924

En douze mois j'ai vendu 123 moulins à laver électriques "WHITE CAP". Il y va de votre intérêt d'attendre encore quelque temps et je vais pouvoir vous vendre une machine à laver électrique à un prix extraordinairement bas. J'ai acheté 2 chars complets de moulins électriques direct de la manufacture, qui doivent m'arriver dans quelque temps. Il y en a une pour VOUS. . . Cela va vous payer d'attendre que j'aie fini d'écouler mon stock de feronneries.

Pieds de roi extension 25c
3 pieds pour . . . 25c

Prélat Congoléum, régulier 85c 70c.
la verge, pour . . . 70c.

Belles et bonnes pelles à neige, en fer, pour . . . 68c.

En bois, pour . . . 61c.

Kiddie Cars valant régulièrement \$1.50, pour . . . \$1.00

Fil double en caoutchouc pour extension, régulier 7c le pied, réduit à . . . 4c.

Chantepleure nickelée avec accouplement pour boyau "hose", régulier \$1.35, pour . . . 98c

Hockeys de 50 cents, pour . . . 34c.

Hockeys de \$1.00, pour . . . 63c.

Tôle pour arrière de fournaise. \$1.28
Régulier \$1.70, pour . . . \$1.28

Brosses à plancher, régulier 25c, pour . . . 10c

ALABASTINE— Blanc, paquet de 5 livres . . . 41cts

Couleurs, paquet de 5 livres pour . . . 58cts

Fournaises à Air Chaud

"SUPREME"

Voilà la fournaise par excellence—Fabriquée par des canadiens-français dans la Province de Québec, et d'après les plans d'ingénieurs compétents. Cette fournaise vous est garantie sous tout rapport. Nous en avons vendu 6 la semaine dernière, et s'il vous en faut une, vous n'avez qu'à nous le laisser savoir. Livrable immédiatement, payable l'automne prochain si désiré. On vous garantit d'économiser de 40 pour cent à 50 pour cent sur votre budget de chauffage avec la "SUPREME".



J. L. ROUSSEAU

2, Rue St-Philippe, coin St-Georges.

